



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Envoyé en préfecture le 03/12/2025

Reçu en préfecture le 03/12/2025

Publié le

ID : 092-219200466-20251127-DEC2025_329-AR


Ce QR Code peut servir à vérifier l'authenticité des données contenues dans ce document.



ÉTAT DES RISQUES POUR L'INFORMATION DES ACQUÉREURS ET DES LOCATAIRES

Établi le 27 octobre 2025

La loi du 30 juillet 2003 a institué une obligation d'information des acquéreurs et locataires (IAL) : le propriétaire d'un bien immobilier (bâti ou non bâti) est tenu d'informer l'acquéreur ou le locataire du bien sur certains risques majeurs auquel ce bien est exposé, au moyen d'un état des risques, ceci afin de bien les informer et de faciliter la mise en œuvre des mesures de protection éventuelles .

L'état des risques est obligatoire à la première visite.

Attention! Le non respect de ces obligations peut entraîner une annulation du contrat ou une réfaction du prix.

Ce document est un état des risques pré-rempli mis à disposition par l'État depuis www.georisques.gouv.fr. Il répond au modèle arrêté par le ministre chargé de la prévention des risques prévu par l'article R. 125-26 du code de l'environnement.

Il appartient au propriétaire du bien de vérifier l'exactitude de ces informations autant que de besoin et, le cas échéant, de les compléter à partir de celles disponibles sur le site internet de la préfecture ou de celles dont ils disposent, notamment les sinistres que le bien a subis.

En complément, il aborde en annexe d'autres risques référencés auxquels la parcelle est exposée.

Cet état des risques réglementés pour l'information des acquéreurs et des locataires (ERRIAL) est établi pour les parcelles mentionnées ci-dessous.

PARCELLE(S)

92240 MALAKOFF

Code parcelle :
000-G-46



Parcelle(s) : 000-G-46, 92240 MALAKOFF

A L'ADRESSE SAISIE, LES RISQUES EXISTANTS ET FAISANT L'OBJET D'UNE OBLIGATION D'INFORMATION AU TITRE DE L'IAL SONT :



MOUVEMENT DE TERRAIN

Le Plan de prévention des risques naturels (PPR) de type Plan de Prévention des Risques Naturels nommé R111.3 sur la commune Malakoff a été approuvé et affecte votre bien.

Date de prescription : 31/07/1984

Date d'approbation : 07/08/1985

Un PPR approuvé est un PPR définitivement adopté.

Le PPR couvre les aléas suivants :

Mouvement de terrain/Affaissements et effondrements liés aux cavités souterraines

Le plan de prévention des risques est un document réalisé par l'Etat qui interdit de construire dans les zones les plus exposées et encadre les constructions dans les autres zones exposées.

RAPPEL

Plans de prévention des risques

Votre immeuble est situé dans le périmètre d'un plan de prévention des risques. Il peut être concerné par l'obligation de réaliser certains travaux. Pour le savoir vous devez consulter le PPR auprès de votre commune ou sur le site de votre préfecture.

Recommandation

Pour faire face à un risque, il faut se préparer et connaître les bons réflexes.

Consulter le dossier d'information communal sur les risques (DICRIM) sur le site internet de votre mairie et les bons conseils sur georisques.gouv.fr/me-preparer-me-protéger

INFORMATIONS À PRÉCISER PAR LE VENDEUR / BAILLEUR

PLAN DE PRÉVENTION DES RISQUES NATURELS

Rappel du risque : Mouvement de terrain.

Le bien est-il concerné par des prescriptions de travaux ? Oui Non

Si oui, les travaux prescrits ont été réalisés ? Oui Non

INFORMATION RELATIVE AUX SINISTRES INDEMNISÉS PAR L'ASSURANCE À LA SUITE D'UNE CATASTROPHE NATURELLE, MINIÈRE OU TECHNOLOGIQUE

Le bien a-t-il fait l'objet d'indemnisation par une assurance suite à des dégâts liés à une catastrophe ? Oui Non

Vous trouverez la liste des arrêtés de catastrophes naturelles pris sur la commune en annexe 2 ci-après (s'il y en a eu).

Les parties signataires à l'acte certifient avoir pris connaissance des informations restituées dans ce document et certifient avoir été en mesure de les corriger et le cas échéant de les compléter à partir des informations disponibles sur le site internet de la Préfecture ou d'informations concernant le bien, notamment les sinistres que le bien a subis.

Le propriétaire doit joindre les extraits de la carte réglementaire et du règlement du PPR qui concernent la parcelle.

SIGNATURES

Vendeur / Bailleur

Date et lieu

Acheteur / Locataire

ANNEXE 1 : A L'ADRESSE SAISIE, LES RISQUES SUIVANTS EXISTENT MAIS NE FONT PAS L'OBJET D'UNE OBLIGATION D'INFORMATION AU TITRE DE L'IAL

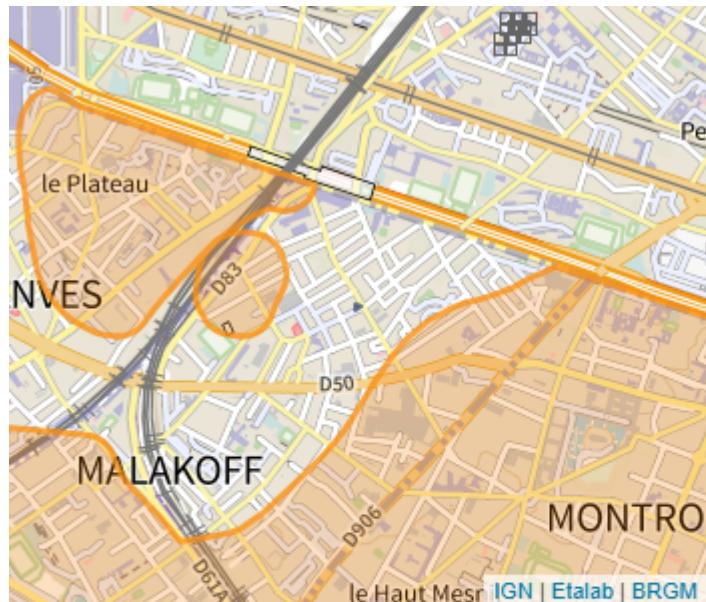


ARGILE : 0/3

- 1 : Exposition faible
- 2 : Exposition moyenne
- 3 : Exposition fort

Les sols argileux évoluent en fonction de leur teneur en eau. De fortes variations d'eau (sécheresse ou d'apport massif d'eau) peuvent donc fragiliser progressivement les constructions (notamment les maisons individuelles aux fondations superficielles) suite à des gonflements et des tassements du sol, et entraîner des dégâts pouvant être importants. Le zonage argile identifie les zones exposées à ce phénomène de retrait-gonflement selon leur degré d'exposition.

Exposition nulle : aucune présence de sols argileux n'a été identifiée selon les cartes géologiques actuelles. Toutefois il peut y avoir des poches ponctuelles de sols argileux.



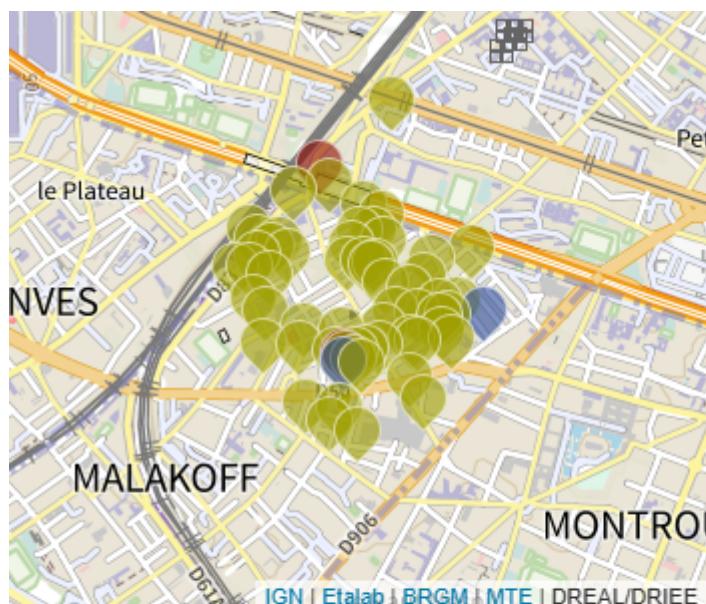
POLLUTION DES SOLS (500 m)

Les pollutions des sols peuvent présenter un risque sanitaire lors des changements d'usage des sols (travaux, aménagements changement d'affectation des terrains) si elles ne sont pas prises en compte dans le cadre du projet.

Dans un rayon de 500 m autour de votre parcelle, sont identifiés :

- 2 site(s) référencé(s) dans l'inventaire des installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE)
- 58 site(s) potentiellement pollué(s), référencé(s) dans l'inventaire des sites ayant accueilli par le passé une activité qui a pu générer une pollution des sols (CASIAS).
- 2 site(s) pollué(s) placé(s) en secteur d'information sur les sols (SIS)

1 site(s) présente(nt) une proximité forte avec votre parcelle. Dans le cas où vous souhaiteriez en savoir davantage, il est recommandé de faire réaliser une étude historique et, le cas échéant, des analyses de sols par un bureau d'étude spécialisé dans le domaine des sols pollués.





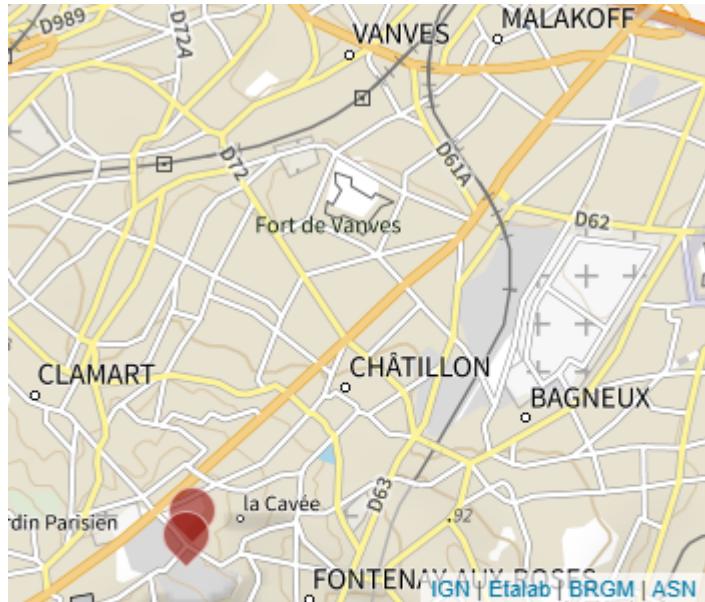
INSTALLATIONS NUCLÉAIRES DE BASE

Votre bien est situé à moins de 10 km d'une installation nucléaire de base, installation dans laquelle une certaine quantité de substance ou de matières radioactives est présente (ex. réacteurs nucléaires de production d'électricité (centrale nucléaire), installations de préparation, enrichissement, fabrication, traitement ou entreposage de combustibles nucléaires ; etc.).

Ces installations sont contrôlées par l'Autorité de Sureté Nucléaire.

Installation(s) concernée(s) :

- Procédé (FONTENAY-AUX-ROSES)
- Support (FONTENAY-AUX-ROSES)



ANNEXE 2 : LISTE DES ARRÊTÉS CAT-NAT PRIS SUR LA COMMUNE

Cette liste est utile notamment pour renseigner la question de l'état des risques relative aux sinistres indemnisés par l'assurance à la suite d'une catastrophe naturelle.

Nombre d'arrêtés de catastrophes naturelles (CAT-NAT) : 9

Source : CCR

Sécheresse : 1

Code national CATNAT	Début le	Fin le	Arrêté du	Sur le JO du
INTE2137451A	01/07/2020	30/09/2020	21/12/2021	14/01/2022

Inondations et/ou Coulées de Boue : 5

Code national CATNAT	Début le	Fin le	Arrêté du	Sur le JO du
INTE9200533A	31/05/1992	01/06/1992	24/12/1992	16/01/1993
INTE9500497A	02/07/1995	02/07/1995	28/09/1995	15/10/1995
INTE9700555A	05/08/1997	06/08/1997	17/12/1997	30/12/1997
INTE9900627A	25/12/1999	29/12/1999	29/12/1999	30/12/1999
NOR19831125	05/06/1983	06/06/1983	25/11/1983	01/12/1983

Mouvement de Terrain : 1

Code national CATNAT	Début le	Fin le	Arrêté du	Sur le JO du
INTE9900627A	25/12/1999	29/12/1999	29/12/1999	30/12/1999

Grêle : 1

Code national CATNAT	Début le	Fin le	Arrêté du	Sur le JO du
NOR19831125	05/06/1983	06/06/1983	25/11/1983	01/12/1983

Tempête : 1

Code national CATNAT	Début le	Fin le	Arrêté du	Sur le JO du
NOR19831125	05/06/1983	06/06/1983	25/11/1983	01/12/1983

ANNEXE 3 : SITUATION DU RISQUE DE POLLUTION DES SOLS DANS UN RAYON DE 500 M AUTOUR DE VOTRE BIEN

Base des installations classées soumises à autorisation ou à enregistrement

Nom du site	Fiche détaillée
SEERI NEXITY	https://www.georisques.gouv.fr/risques/installations/donnees/details/0007408824
MEIE MBCPFP	https://www.georisques.gouv.fr/risques/installations/donnees/details/0007405581

Inventaire CASIAS des anciens sites industriels et activités de services

Nom du site	Fiche détaillée
	https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3869703
Blanchisserie	https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3884390
Atelier de traitement de surface	https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3884495
Garage et parc de stationnement	https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3885000
	https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3886226
	https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3886759
Fabrication, transformation et/ou dépôt des matières plastiques	https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3887052
	https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3887553
Atelier de triage, de dépôt et d'emballage (papiers, chiffons, métaux)	https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3887557
Garage automobiles - Tolerie/Peinture	https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3887609
	https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3888111
Garage - Carrosserie	https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3888170
dépôt de houille	https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3888274
Laverie - nettoyage à sec WASHMATIC	https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3888600
	https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3885038
	https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3885568
Auto Service Réparation	https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3886758
Atelier de réparations automobiles	https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3886853
Garage	https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3887604
	https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3887823

Nom du site	Fiche détaillée
Atelier de mécanique et d'ébénisterie	https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3888559
Garage, peinture - Station Service	https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3888634
Laverie	https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3884318
Fabrication de produits céramiques	https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3885279
Usine	https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3885421
Ciments, Enduits et Revêtements Plastiques pour l'Aviation	https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3885575
	https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3885949
	https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3886329
Garage	https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3886388
	https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3886651
Garage	https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3886943
	https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3887734
Garage	https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3887754
Garage	https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3888184
Tolerie	https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3889022
Garage	https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3885425
	https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3885553
	https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3886331
	https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3888804
SEERI NEXITY	https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP633315
Garage	https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3884294

Nom du site	Fiche détaillée
Blanchisserie	https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3884494
Mécanique générale	https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3884994
Imprimerie	https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3885002
Atelier de serrurerie	https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3885285
Garage-Réparation	https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3885505
Peinture de bâtiment	https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3886513
Peinture de bâtiment	https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3886514
	https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3886585
Laboratoire	https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3886920
Imprimerie	https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3887014
Vente et achat de véhicules automobiles neufs et d'occasions	https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3887057
Garage	https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3887207
Polissage des métaux	https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3887208
Laverie	https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3887266
Garage	https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3887403
Laboratoires cinématographiques	https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3887556
Atelier d'émaillage sur métaux	https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3888155

Inventaire des site(s) pollué(s) placé(s) en secteur d'information sur les sols (SIS)

Nom du site	Fiche détaillée
BLANCHISSEURIE FONTAINE	https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/infosols/classification/SSP00029780101
LUCIANI	https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/infosols/classification/SSP00036300101